

Le Comité de la Société genevoise de droit et de législation a l'honneur de vous inviter à la conférence que donneront

**M^{me} Camille Maulini et
M^{me} Clara Schneuwly**

Avocates

intitulée

LE DROIT DES VICTIMES DANS LA PROCÉDURE PÉNALE

le lundi 5 octobre 2026 à 18h30
au Théâtre Les Salons
Rue Bartholoni 6
1204 Genève

La victime a longtemps été l'oubliée de la procédure pénale. Avec l'entrée en vigueur de la LAVI, sa place d'importance a commencé à être reconnue. Prendre soin de la place de la victime dans la procédure, c'est non seulement donner à chacun.e sa place dans la justice, mais c'est également renforcer l'ensemble de la procédure pénale puisque la parole de celle-ci va constituer le socle de l'appréciation du litige.

Arnaud Nussbaumer
Président

Prochaine conférence : MM. Benoît Chappuis et Arnaud Nussbaumer sur le contrat de mandat, le 2 novembre 2026, même lieu, même heure.